

Inscription

Journées éligibles à la formation continue,
n° de déclaration d'activité : 52490201549,
formation non soumise à la TVA (déjeuners inclus)

À retourner ou s'inscrire en ligne www.jfrs.fr
avant le 25 mars 2015

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Pr. ☐ Dr

Nom

Prénom

Fonction

Exerce ☐ en établissement public ☐ en secteur libéral ☐ autre

Coordonnées professionnelles

Organisme/Établissement

Service

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Email

(Indiquez le mail sur lequel vous souhaitez recevoir votre billet)

Je m'inscris aux 2^{es} Journées francophones de la recherche en soins : 230 €

Merci de renseigner avec précision la partie suivante :

► Jeudi 9 avril 2015

Je participe

☐ au déjeuner

☐ aux ateliers

Dans l'hypothèse où l'un des ateliers de votre choix ne serait plus disponible, il vous est demandé d'en sélectionner deux par session. Indiquez votre choix par ordre préférentiel de 1 à 2 (1 = premier choix - 2 = second choix)*.

Session de 14h15

☐ Atelier expertise

☐ Atelier pédagogie

☐ Atelier management et stratégie

☐ Atelier recherche clinique

Session de 16h00

☐ Atelier expertise

☐ Atelier pédagogie

☐ Atelier éthique

☐ Atelier recherche clinique

☐ Cocktail d'accueil offert par la Ville d'Angers à 18h30

☐ Dîner de gala du jeudi 9 avril 2015 au château d'Angers 35 €

L'inscription au dîner ne sera effective qu'à réception du règlement.

► Vendredi 10 avril 2015

Je participe

☐ au déjeuner

☐ à l'atelier

☐ Atelier expertise

☐ Atelier recherche clinique

☐ Atelier management et stratégie

*La prise en compte des choix s'effectuera dans l'ordre d'arrivée des dossiers.



Inscription (suite)

Programme et inscription en ligne : www.jfrs.fr

S'inscrire avant le 25 mars 2015

Modalités de règlement

- Pour l'inscription aux journées ☐ **Directement par chèque joint** à l'ordre de M. le trésorier du CHU d'Angers
- ☐ **À facturer à mon établissement**
- Pour l'inscription au dîner, **par chèque joint à l'ordre** de M. le trésorier du CHU d'Angers

Adresse de facturation le cas échéant

Établissement

Service

Adresse

Code postal..... Ville.....

Email.....

À renseigner et à retourner avant le 25 mars 2015
à Direction communication - CHU Angers - 4 rue Larrey -
49933 Angers cedex 9 - Tél. 02 41 35 53 33

Tampon et signature :

Conditions générales

Inscription au congrès

L'inscription au congrès donne droit :

- à l'accès à la salle de conférences,
- à 3 ateliers au choix,
- à la documentation,
- à la pause-café et aux déjeuners.

Tarif

L'inscription au congrès ne peut être enregistrée que moyennant la participation financière de 230 € TTC

Règlement à effectuer impérativement lors de l'inscription par **chèque à l'ordre du trésorier principal du CHU d'Angers** ou directement sur le site web : www.jfrs.fr *sauf si prise en charge par l'établissement.*

Une participation de 35 € TTC (*non remboursable par la formation continue*) est demandée pour assister au dîner de gala.

Règlement par chèque à retourner lors de votre inscription.

Facturation

Dans l'hypothèse d'une inscription réglée par le congressiste, un reçu et un certificat de présence lui seront remis pour tout remboursement éventuel par son établissement.

Annulation

Toute annulation d'inscription, reçue au plus tard le 3 avril 2015 et spécifiée par écrit, donnera lieu, à l'issue du congrès, au remboursement des sommes versées (*à l'exception du dîner de gala*). Pour toute annulation notifiée après le 3 avril 2015, les frais d'inscription restent intégralement dus.